

Communauté de Communes
des **Collines du Perche Normand**

Extrait du registre des délibérations

SEANCE du Jeudi 13 avril 2017
Procès Verbal

Nombre de membres

En exercice : 41

Présents : 28

Votants : 35

L'An deux mille DIX SEPT, le TREIZE avril, le CONSEIL DE COMMUNAUTE, régulièrement convoqué le 06 avril 2017, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Saint Germain de la Coudre, sous la Présidence de Monsieur Serge CAILLY, Président.

Étaient présents : Mme Claudine BEREAU, MM. David BOULAY, Marc BUGEY, Daniel CHEMIN, Dominique CHOPIN, Jean Pierre DESHAYES, Didier FIOCCA, Mme Martine GEORGET, MM. Michel HEROUIN, Daniel JEAN (20h40), Jacques KASER, Mme Christine LA LOUZE, MM. Jean-Claude LHERAULT, Arnaud LOISEAU, Mme Danièle MARY, MM. Pierre MENAGER, Mmes Laurence MONIN, Hélène OBISSIER, M. Roger PAPILLON, Mme Catherine PEZARD, MM. Vincent SEGOUIN, Guy SUZANNE, Rémy TESSIER, MM. Sébastien THIROUARD, Jacques TRUILLET, Guy VOLLET.

Absents représentés par Suppléant : M. Maurice BOULLAY représenté par Mme Sylvie MABIRE

Absents représentés par pouvoir : M. Patrick GREGORI donne pouvoir à M. Guy VOLLET, M. Bruno JOUSSELIN donne pouvoir à M. Jacques KASER, Mme Brigitte LAURENT donne pouvoir à Mme Laurence MONIN, Mme Isabelle THIERRY donne pouvoir à M. Roger PAPILLON, Mme Lydie TURMEL donne pouvoir à Jacques TRUILLET, M. Pierre SAUVEE donne pouvoir à MME Martine GEORGET, M. Olivier VOISIN donne pouvoir à M. Serge CAILLY.

Absents excusés : Mme Amale EL KHALEDI, MM. Jean-Luc FERCHAUD, Mme Séverine FONTAINE, MM. François GOULET, Vincent LEROY, Anthony SVALE.,

Secrétaire de Séance : M. Daniel CHEMIN.

M. CAILLY

Ouvre la première séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand à 20h30,

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du conseil communautaire en date du 20.03.2017
3. Budget prévisionnel 2017
4. Vote des taux d'impositions 2017
5. Affectation de résultats budgets annexes : « Cousette » et « Bâtiment Agricole »
6. Demande de DETR
7. Attribution des subventions
8. Rapport final de la CLECT
9. Indemnité du comptable
10. Contractualisation avec la Région – Délégation au PETR du Pays du Perche ornaïs
11. Informations diverses
12. Questions diverses

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le Conseil accepte la désignation par ordre alphabétique des Conseillers communautaires et pour cette séance, il s'agit de **M. Daniel CHEMIN**.

2. Approbation du compte rendu du 20 mars 2017

Le Conseil approuve le compte rendu du conseil communautaire du 20 mars 2017.

3. Budget prévisionnel 2017

Voir document annexe 1

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Président, décide à l'UNANIMITE :

- d'approuver le budget primitif 2017 du budget général
- d'approuver les budgets primitifs 2017 des budgets annexes
- d'autoriser le Président à prendre toutes décisions afférentes à cette question.

4. Vote des taux

FISCALITE 2017			
	bases	taux	Produits
TH	12 379 000	9,92%	1 227 997
FB	12 967 000	7,54%	977 712
FNB	2 309 000	14,53%	335 498
CFE	6 544 000	15,37%	1 005 796

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Président, décide à l'UNANIMITE :

- d'approuver les taux des différentes taxes pour l'année 2017 tels que présentés ci-dessus,
- d'approuver le lissage sur une durée de 12 ans pour les TH – TF FB – TF FNB,
- d'approuver le lissage sur une durée de 5 ans pour la CFE,
- d'autoriser le Président à prendre toutes décisions adéquates.

TEOM – Taux proposés :

TEOM 2017			
	Bases	Taux en %	Produits
Zone 1 (PB)	1 370 296,00	15,50	212 395,88
Zone 2 (PB)	1 220 682,00	11,70	142 819,79
Zone 3 (PB)	1 831 296,00	9,10	166 647,94
Zone 4 (VH)	4 602 722,00	10,24	471 318,73
TOTAL TEOM			993 182

Pour rappel les taux de TEOM de la CDC du Pays Bellémois ont été approuvés lors du conseil du 15 septembre 2016 :

SIMULATION EVOLUTION TAUX					
		2015	2016	2017	2018
Z1	PAP 2x/sem	17,18%			
Z1 bis	PAP 1- 2 x/sem		18,30%		
Z2	PAP 1x/sem	12,89%	13,50%	15,50%	14,25%
Z2 bis	PAP 1x - PAV			11,70%	
Z3	PAV				9,35%
		7,72%	8,80%	9,10%	9,35%

MODULATION DES TAUX					
		2015	2016	2017	2018
Z1	PAP 2x/sem	1,00			
Z1 bis	PAP 1- 2 x/sem		1,00		
Z2	PAP 1x/sem	0,75	0,83	1,00	1,00
Z2 bis	PAP 1x - PAV			0,75	
Z3	PAV				0,68
		0,45	0,54	0,59	0,68

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Président, décide à l'UNANIMITE :

- d'approuver les taux de la TEOM pour l'année 2017 tels que présentés ci-dessus,
- d'autoriser le Président à prendre toutes décisions adéquates.

5. Affectation des résultats budgets annexes : « Cousette » et « Bâtiment Agricole »

- Atelier relais Cousette – Affectation de résultats :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- €		123 829,32 €	- €	- €	123 829,32 €
FONCT	- €	- €	150,00 €			- 150,00 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	150,00 €

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Président, décide à l'UNANIMITE :

- d'accepter les résultats du Compte Administratif 2016 approuvé par la commune de Bellême,
- d'approuver l'affectation des résultats du budget annexe « Ateliers Cousette » tel que présenté ci-dessus
- d'autoriser le Président à prendre toutes décisions adéquates.

- **« Bâtiment agricole » – Affectation de résultats :**

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	99 473,11 €		- 149 633,26 €	- €	- €	50 160,15 €
FONCT	- 204,00 €	- €	12 379,01 €			12 175,01 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	12 175,01 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	12 175,01 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	12 175,01 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Président, décide à l'UNANIMITE :

- d'accepter les résultats du Compte Administratif 2016 approuvé par la commune de Bellême,
- d'approuver l'affectation des résultats du budget annexe « Bâtiment agricole » tel que présenté
- d'autoriser le Président à prendre toutes décisions adéquates.

6. Demandes de DETR

- Maison médicale de Bellême : réalisation du parking

Le projet d'implantation d'une maison médicale à Bellême dans le bâtiment Blanche de Castille (situé à côté de l'hôpital local de Bellême) a été approuvé en 2016 dans les conditions suivantes :

- Maîtrise d'ouvrage des travaux du bâtiment confiée à Orne Habitat
- Réalisation du parking réservé à la patientèle de la structure de santé réalisée par la Communauté de communes

Une demande de subvention DETR peut être envisagée pour la réalisation du parking destinés aux patients de la maison médicale sur l'axe « Couverture médicale : maisons de santé pluridisciplinaires, à hauteur de 40%.

Le plan de financement pour la réalisation serait le suivant :

	HT
Depenses	
Parking	61 600 €
Maîtrise d'œuvre	5 500 €
Total Dépenses	67 100 €
Recettes	
DETR (40%)	26 840 €
FCTVA	11 007 €
Autofinancement	29 253 €
Total recettes	67 100 €

Le Conseil après avoir entendu l'exposé du Président, décide à l'UNANIMITE

- d'approuver la demande de financement DETR pour la réalisation du parking réservé aux patients de la maison médicale dans les conditions ci-dessus,
- de confirmer que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice,
- d'autoriser le Président à réaliser tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

M. CAILLY en profite pour rappeler que depuis le rachat par la CDC du centre médical de Val-au-Perche en mai 2016 aucun bail n'a jamais été signé avec les médecins et qu'ils n'ont donc jamais réglé de loyer. Aujourd'hui, ils refusent de signer car les conditions sont trop chères et ce malgré une délibération de novembre 2016 de la Communauté de Communes historique du Val d'Huisne.

Mme MARY ajoute que cette situation avait été anticipée par certains élus. La Communauté de Communes à l'époque se voulait rassurante quant à l'engagement des professionnels.

7. Attribution de subventions

La politique de subventions des deux CDC historiques du Pays Bellémois et du Val d'Huisne était totalement différente. La CDC du Pays Bellémois ne donnait des subventions qu'au Comice, au marché d'Art de la Perrière et à la Mission Locale, soit 4 500 € pour 2016. Pour le Val d'Huisne beaucoup de bénéficiaires pour un montant de 30 000 € avec 3 subventions majeures la Société Philharmonique de St Germain pour 7 000 €, le cinéma St Louis pour 5 000 € et la mission locale pour 4 500 €.

Le sujet des subventions a été évoqué à la commission des finances. Il a été proposé de geler le montant des subventions 2017 à 35 000 € (avec les mêmes bénéficiaires) dans l'attente des propositions de la Commission sur la définition des critères d'attribution.

Il est donc proposé pour 2017 :

SUBVENTIONS 2017				
DATE DE RECEPTION	ASSOCIATION OU ENTREPRISE	MONTANT DE LA DEMANDE	SUBVENTION OBTENUE EN 2016	Montant 2017 proposé
16/03/2017	Clic du Perche	Non indiqué	NON	0,00 €
28/02/2017	Comice CANTONAL des Collines du Perche	4 000 €	2 250 €	4 000,00 €
13/03/2017	Les Aires du Perche	1 000 €	NON	0,00 €
20/02/2017	UNA	3 000 €	2 000 €	2 000,00 €
14/02/2017	L'Art A tous égArds	550 €	NON	0,00 €
01/02/2017	La compagnie du théâtre	3 000 €	700 €	700,00 €
30/11/2016	Association Au Cœur du Perche	500 €	NON	0,00 €
01/02/2017	Lutille	Non indiqué	NON	0,00 €
23/02/2017	Association Amicale Laïque de Bellême	Non indiqué	NON	0,00 €
29/11/2016	Association Sportive du Collège Yves Montand	2 300 €	2 300 €	2 300,00 €
06/12/2016	Association Maison Roger Martin du Gard	200 €	NON	0,00 €
13/02/2017	Atelier Mob	1 000 €	1 000 €	1 000,00 €
17/02/2017	Mission Locale	4 bourses	NON	0,00 €
21/02/2017	Mission Locale	7 857 €	7 857 €	7 857,00 €
14/02/2017	Cinéma St Louis	5 000 €	5 000 €	5 000,00 €
28/02/20217	APE du Collège Y.Montant	500 €	500 €	500,00 €
01/03/2017	ADMR	2 000 €	1 400 €	1 400,00 €
28/02/2017	Collège Yves Montand Cinéma	840 €	840 €	840,00 €
03/03/2017	Syndicat Ornaïs du Cheval Percheron	1 000 €	NON	0,00 €
24/02/2017	Sc Philharmonique de St Germain de La Coudre	7 000 €	7 000 €	7 000,00 €
20/02/2017	Le Marché d'art - La Périère Tous Ensemble	1 100 €	1 100 €	1 100,00 €
04/04/2017	Mycologides Internationales de Bellême	Non indiqué	NON	0,00 €
22/02/2017	Amicale des Sapeurs-Pompiers de Ceton	1 200 €	1 200 €	1 200,00 €
TOTAL :		42 047,00 €		34 897,00 €

M. CAILLY, à la suite de différents entretiens avec la Société Philharmonique de Saint-Germain, propose qu'un concert soit organisé afin que l'ensemble des élus communautaires prennent conscience des prestations de cet ensemble.

M. DESHAYES précise qu'il s'agit du Comice CANTONAL et non d'ARRONDISSEMENT et s'interroge sur la capacité pour les organisateurs d'équilibrer le budget avec une subvention si faible.

M. CAILLY confirme qu'il s'agit d'une erreur sur la dénomination qui sera rectifiée dans le tableau. Le Président précise que la commission des finances a proposé de plafonner le montant total des subventions 2017 à celui de 2016, e qui explique le montant de 4000 €.

M. LOISEAU émet l'idée que pour les prochains budgets, le calcul des subventions soit harmonisé, par exemple sur la base d'un coût par habitant.

M. CAILLY confirme qu'une réflexion sera organisée ainsi qu'une éventuelle coordination avec les différentes Communauté de Communes communément sollicitées.

M. KASER cite l'exemple des « Pompiers » : 3 amicales, seule celle de Ceton bénéficie d'une subvention.

M. D. BOULAY revient sur le rejet de la demande de l'Association « Maison Roger Martin du Gard », en signalant que toutes les manifestations organisées par Mme DE COPPET revêtent un caractère de promotion du territoire important et qu'il aurait souhaité que la Communauté de Communes approuve la subvention, compte tenu du faible montant. Sur contestation de certains élus, pour que les demandes des associations locales restent de la compétence de chaque commune, le rejet est maintenu ; d'autant plus que la commission avait décidé de maintenir les attributions 2016.

Mme PEZARD demande qu'elle antenne de l'ADMR est concernée.

M. CAILLY précise qu'il s'agit de l'antenne du Theil comme les autres années.

M. SEGOUIN suggère que cette subvention soit traitée dans l'avenir par les communes concernées.

M. KASER rappelle qu'à l'origine la subvention devait servir à financer une partie du portage à domicile.

M. CAILLY confirme que cette année la commission a décidé de maintenir à l'identique les subventions versées en 2016 ; Pour l'avenir les critères d'attribution seront revus.

M. CAILLY tient à préciser que toutes les associations n'ont pas encore émis de demandes de subventions et que si besoin une décision modificative pourra être établie.

Le *Conseil après avoir entendu l'exposé du Président, décide à l'UNANIMITE* (M. THIROUARD ne prend pas part au vote de la subvention à l'UNA)

- **d'approuver l'octroi des subventions tel que détaillé dans le tableau ci-dessus,**
- **de confirmer que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice,**
- **d'autoriser le Président à réaliser tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

8. Rapport final de la CLECT

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES-RAPPORT D'EVALUATION n° 1

La C.L.E.C.T. a tenu sa première réunion à Ceton le 9 février 2017, en présence de M. Marc Le Moigne, receveur de Bellême, en vue d'évaluer les modalités de compensation de transfert de fiscalité, suite à la décision du Conseil communautaire en date du 12 janvier 2017 d'instaurer un régime de fiscalité professionnelle unique.

Après avoir pris connaissance du produit des recettes professionnelles sur les communes du territoire communautaire au titre de l'exercice 2016 ;

Considérant qu'aucun élément de fait ne justifierait de ne pas reverser aux communes l'intégralité du produit 2016 de la C.V.A.E., de la T.A.F.N.B., de la C.F.E., de la TASCOM et de l'IFER;

Considérant en conséquence qu'il convient de proposer au Conseil communautaire de reverser aux communes les sommes figurants dans le tableau ci-dessous;

RECETTES PROFESSIONNELLES 2016						
	Cotation Valeur Ajoutée des Entreprises Professionnelles à 0,10 % (Région de Caen)		CFE	TASCOM	FER	Total
COMMUNE	CVAE 2016	TATRB	CFE	0	0	
APPENAI SOUS BELLEME	4 443	432	1 635	0	0	6 410
BELLEME	48 431	1 611	59 341	2 482	1 071	112 936
BELLOU LE TRICHARD	22	172	323	0	0	517
CETON	18 871	1 816	20 488	0	8 340	47 515
LACHAPELLE SOUF	181	133	1 024	0	0	1 323
CHEMILLI	256	214	818	0	0	1 288
DAVE MARIE	41	219	377	0	880	1 497
EPERRAIS	841	79	586	0	288	1 711
LE GUE DE LA CHAINE	10 687	1 138	2 261	0	0	13 956
ISE	3 282	820	2 413	0	447	7 042
ORIGNY LE BUTIN	469	72	168	0	0	687
LAPERRIERE	721	824	1 893	0	389	3 827
FOUVRAI	637	250	793	0	2 754	4 334
ST FULGENT DES ORMES	384	168	386	0	810	1 577
ST GERMAIN DE LA COUDRE	16 817	867	26 238	0	6 288	47 290
ST HILAIRE SUR ERRE	3 531	868	8 638	0	0	10 923
ST MARTIN DU VIEUX BELLEME	8 440	6 704	12 487	18 385	0	45 006
ST QUEN DE LA COUR	0	89	0	0	734	803
SERIGNY	6 728	1 233	4 298	0	6 354	16 549
VAL-AU-PERCHE	287 781	6 012	424 907	0	38 668	736 309
VAUNOISE	0	168	273	0	0	429
Total	388 251	22 070	586 039	20 877	64 752	1 061 989

COMMUNES	Attributions de compensation
APPENAI SOUS BELLEME	6 410
BELLEME	112 936
BELLOU LE TRICHARD	517
CETON	47 515
LA CHAPELLE SOUEF	1 323
CHEMILLI	1 288
DAME MARIE	1 497
EPERRAIS	1 771
LE GUE DE LA CHAINE	13 956
IGE	7 042
ORIGNY LE BUTIN	687
LA PERRIERE	3 827
POUVRAI	4 334
ST FULGENT DES ORMES	1 577
ST GERMAIN DE LA COUDRE	47 290
ST HILAIRE SUR ERRE	10 923
ST MARTIN DU VIEUX BELLEME	45 006
ST OUEN DE LA COUR	803
SERIGNY	16 549
VAL-AU-PERCHE	736 309
VAUNOISE	429
Total	1 061 989

ATTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES

Chiffres en euros, hors cotisations de la CLECT. Les chiffres sont en euros, hors cotisations de la CLECT.

COMMUNES	CPS (compensations sur les salaires)
APPENAI SOUS BELLEME	4 174,00
BELLEME	150 336,00
BELLOU LE TRICHARD	287,00
CETON	24 406,00
LA CHAPELLE SOUEF	352,00
CHEMILLI	2 396,00
DAME MARIE	620,00
EPERRAIS	87,00
LE GUE DE LA CHAINE	10 984,00
IGE	12 886,00
ORIGNY LE BUTIN	429,00
LA PERRIERE	197,00
POUVRAI	-
ST FULGENT DES ORMES	654,00
ST GERMAIN DE LA COUDRE	14 355,00
ST HILAIRE SUR ERRE	12 037,00
ST MARTIN DU VIEUX BELLEME	555,00
ST OUEN DE LA COUR	-
SERIGNY	4 393,00
VAL-AU-PERCHE	15 418,00
VAUNOISE	19,00
Total	254 585,00

Après en avoir délibéré, la commission adopte à l'unanimité le présent rapport, qui sera soumis au Conseil communautaire.

Le Conseil après avoir entendu l'exposé du Président décide à l'ANUNANIMITE :

- d'approuver le rapport final de la CLECT relatif aux attributions de compensations.

9. Indemnités du comptable

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions et notamment son article 97,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux,

Le Conseil après avoir entendu l'exposé du Président décide à l'ANUNANIMITE :

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer les fonctions de conseil,
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% du taux maximum par an,
- d'attribuer cette indemnité à Monsieur Marc Le Moigne, receveur, à compter de sa nomination,
- d'autoriser le Président à réaliser tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

10. Contractualisation avec la Région : délégation au PETR du Pays du Perche Ornaïs

La politique de la Région Normandie, votée le 15 décembre 2016, en direction des territoires 2017-2021 associe les départements. Elle vise à soutenir des projets d'investissements structurants, de dimension intercommunale pour développer notamment la compétitivité de notre territoire.

Le PETR du Pays du Perche Ornaïs a souhaité saisir cette opportunité pour nos territoires ruraux et proposer des projets pour les 4 communautés de communes. Le Pays s'est ainsi rapproché rapidement des services de la Région pour échanger sur les contours de cette contractualisation. Son Président nous propose de poursuivre ces échanges en rassemblant les projets des 4 CDC dans le cadre d'une contractualisation à l'échelle du Pays du Perche Ornaïs.

Cette proposition permettra de construire un véritable programme d'action structuré et cohérent pour faire valoir les besoins de nos territoires.

Le Président du PETR demande à chaque CDC de délibérer le plus rapidement possible de manière concordante en conseil communautaire pour déléguer la contractualisation au Pays du Perche Ornaïs, comme souhaité par la Région.

Le Conseil après avoir entendu l'exposé du Président décide à l'ANUNANIMITE :

- de déléguer la contractualisation, avec la Région, au PETR du Pays du Perche Ornaïs
- d'autoriser le Président à réaliser tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

11. Informations diverses

M. CAILLY donne l'information quant au prochain rendez-vous avec MM. MORIN et LENOIR, sur la signature prochaine d'un contrat de ruralité entre la Région et le PETR du Pays du Perche Ornaïs.

M. LOISEAU- Mme MARY et plusieurs autres élus souhaitent leur faire passer le message quant à la lourdeur des procédures administratives.

M. CAILLY tient à revenir rapidement sur le sujet des pouvoirs de police afin de faire part aux membres présents de son incompréhension quant à une réaction négative de la part d'un élu alors même que son intention était simplement d'abandonner de manière générale les pouvoirs de police au profit des maires.

Les conseillers communautaires présents considèrent que le sujet à bien été traité.

M. CAILLY donne l'information quant au prochain rendez-vous avec la Préfète et Sous-préfète prévu le 27 avril à 15h00. Les sujets à l'ordre du jour seront notamment la modification de nos statuts, les aires d'accueil des gens du voyage, le PLUI et le PLSA.

Le Président présente à l'écran les demandes de modifications de nos statuts de la Préfecture sur lesquelles il propose de délibérer lors la réunion du 27 avril 2017.

M. SEGOUIN, Mme MARY et plusieurs autres élus contestent la domination de l'État sur une décision communautaire ne reflétant aucune illégalité.

10. Questions diverses

Prochain CONSEIL : Jeudi 27 avril à 20h00 à Saint Hilaire sur Erre.

Mme OBISSIER souhaite connaître rapidement les dates des prochains Conseils de Mai et Juin.

Mme LALOUZE souhaite un point sur les ATELIERS MUSIQUE, compte tenu de l'inquiétude ressentie par tous.

M. CAILLY précise que M. GREGORI s'en occupe, qu'il ne peut en son absence rentrer dans les détails des négociations, mais qu'en tout état de cause le principe a été retenu de réunir les deux associations concernées afin que l'activité soit reprise par une seule. Pas de délai précis, mais aucun changement avant la rentrée de septembre.

Mme MABIRE s'étonne que le prochain Conseil ait lieu à St-Hilaire alors qu'il était prévu à La Chapelle Souëf.

M. CAILLY lui précise que leur salle est un peu trop petite pour réunir le conseil.

M. THIROUARD informe que la commission « Scolaire » se réunira le 25 avril à 20h00 et propose qu'elle se tienne à La Chapelle Souëf.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h26.

Vu pour être affiché, le 21 avril 2017

Le Président,
Serge CAILLY





Budget prévisionnel 2017 CDC DES COLLINES DU PERCHE NORMAND

Budget Général : Budget Primitif 2017

Rappel : le CA 2016 dégage un résultat favorable de 668 300 € à reporter en 2017.

A l'heure où est établi ce budget primitif nous n'avons pas encore reçu la notification des montants de DGF. Le budget est donc susceptible d'évolution.

- Recettes de fonctionnement :**

RECETTES

Chap	Libellé	Proposition 2017
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	160 170,00 €
73	Impôts et taxes	5 388 109,64 €
74	Dotations, subventions et participations	909 793,00 €
013	Atténuations de charges	83 840,00 €
75	Autres produits de gestion courante	38 850,00 €
Total des recettes de gestion courante		6 580 762,64 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	4 850,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 585 612,64 €
042	Op. d'ordre de transferts entre sections	18 744,00 €
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.	0,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		18 744,00 €
TOTAL		6 604 356,00 €

- Commentaires par chapitre :**

Chapitre 70 : **Produits des services** - enregistre principalement les recettes suivantes :

- le transport à la demande et le centre de loisirs (51 500 €)
- le mini-golf, la maison du tourisme (12 000 €)
- la médiathèque et les ateliers musique (17 300 €)
- la crèche (33 000 €)
- le reversement au budget principal du salaire de l'animateur EPN (38 000 €) et du budget SPANC (8 000 €).

RECETTES FISCALES 2016 - 2017 CDC

FISCALITE 2016 PB				FISCALITE 2016 VH			FISCALITE 2017		
	bases	taux	Produits	bases	taux	Produits	bases	taux	Produits
TH	5 753 000	11,25%	624 310	6 090 000	9,17%	543 342	12 379 000	9,92%	1 227 997
FB	4 658 000	9,16%	427 932	8 065 000	6,61%	534 234	12 967 000	7,54%	977 712
FNB	1 184 000	15,12%	179 188	1 113 000	13,91%	154 953	2 309 000	14,53%	335 498
CFE	815 400	7,78%	90 964	4 851 000	5,01%	331 501	6 544 000	15,37%	1 005 796
CFEZ									
CVAE									
IFER TASCOM TAFNB									
			118 980			250 607			738 849
									109 076
Total			1 441 374			1 814 637			4 394 927

Ce chapitre est constitué du montant des différentes taxes (4 394 927 €) et de la TEOM (993 182 €).
Les taux moyens pondérés ont été calculés à taux constants à partir des bases 2016 :

CC PAYS BELLEMOIS			
	BASES 2016	TAUX 2016	PRODUIT
TAXE HABITATION	6 028 731,00	10,74	647 486
TAXE FONCIERE B	4 658 000,00	9,16	426 673
TAXE FONCIERE NB	1 184 000,00	15,12	179 021

CC VAL D HUISNE			
	BASES 2016	TAUX 2016	PRODUIT
TAXE HABITATION	6 201 722,00	9,12	565 597
TAXE FONCIERE B	8 065 000,00	6,61	533 097
TAXE FONCIERE NB	1 113 000,00	13,91	154 818

FUSION			
	BASES 2016	TAUX 2017	PRODUIT
TAXE HABITATION	12 230 453,00	9,92%	1 213 083
TAXE FONCIERE B	12 723 000,00	7,54%	959 769
TAXE FONCIERE NB	2 297 000,00	14,53%	333 839

La CDC profite en 2017 de la dynamique des bases ainsi que de l'harmonisation de la politique d'abattement.
L'application des taux TH et TFB pour les commune se fera par lissage sur la durée maximale légale de 12 ans :
Le montant de la CVAE a été pris en compte pour 2017.
Suite à la mise en place de la FPU il a été repris le montant des recettes professionnelles des communes.
Le produit de la TEOM résulte de :

TEOM 2017			
	Bases	Taux en %	Produits
Zone 1 (PB)	1 370 296,00	15,50	212 395,88
Zone 2 (PB)	1 220 682,00	11,70	142 819,79
Zone 3 (PB)	1 831 296,00	9,10	166 647,94
Zone 4 (VH)	4 602 722,00	10,24	471 318,73
TOTAL TEOM			993 182

Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

Recettes récurrentes	DOB 17
DGF	168 017
DGF Bonifiée	190 000
CAF	311 600
Participation emploi d'avenir	41 000
Remboursement TAD par Conseil Départemental	8 000
Taxe de séjour	10 000
Allocations compensatrices	125 560
FDPTP	55 616
FPIC	0
TOTAL RECETTES	909 793

- **DGF** : La DGF prend en compte un CIF de 56 % pour un montant de DGF garanti de 95% (impact fusion).
- **DGF Bonifiée** : La CDC étant passée en régime FPU le 12 janvier 2017, elle devrait bénéficier d'un complément de DGF bonifié estimé à 190 000 €.
- **Allocations compensatrices** : Le montant notifié par la DGFIP pour 2017 est de 125 560 €.
- **Fonds de péréquation de la taxe professionnelle** : Il a été repris le montant encaissé en 2016 par les CDC.
- **FPIC** : En 2016, le bloc communal de la CDC du Pays Bellémois était de la catégorie des bénéficiaires. La CDC du Val d'Huisne était de son côté davantage contributrice. Compte tenu des fusions d'EPCI intervenues au 1^{er} janvier et du niveau favorable du potentiel fiscal de notre CDC (impact fiscalité professionnelle territoire historique du Val d'Huisne), nous ne devrions pas être bénéficiaires au titre du FPIC 2017. En conséquence la prévision de recettes est à 0 €.

Chapitre 013 : Atténuation de charges :

Ce chapitre correspond principalement au remboursement par le SICTOM des charges de personnels, ainsi qu'aux remboursements d'assurances liés aux arrêts maladies du personnel.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : Ce chapitre est alimenté principalement par les revenus des immeubles.

Dépenses de fonctionnement :

DEPENSES

Chap	Libellé	Proposition 2017
011	Charges à caractère général	626 512,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 600 000,00 €
014	Atténuation de produits	500 000,00 €
	Attribution de compensation aux communes	1 062 263,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 156 049,00 €
Total des dépenses de gestion courante		5 944 824,00 €
66	Charges financières	40 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €
022	Dépenses imprévues	40 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 025 824,00 €
023	Virement à la section d'investissement	435 093,00 €
042	Op. d'ordre de transferts entre sections	143 439,00 €
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		578 532,00 €
TOTAL		6 604 356,00 €

Chapitre 011 : Charges à caractère général :

Article	Libellé	Total	Réalisé 2016
Chap 011	Charges à caractère général	626 512,00 €	801 832,00 €
60611	Eau et assainissement	13 400,00 €	
60612	Energie - Electricité	41 680,00 €	
60621	Combustibles	58 020,00 €	
60622	Carburants	2 000,00 €	
60623	Alimentation	26 730,00 €	
60628	Autres fournitures non stockées	3 240,00 €	
60631	Fournitures d'entretien	3 800,00 €	
60632	Fournitures de petit équipement	6 980,00 €	
60633	Fournitures de voirie	2 000,00 €	
60636	Vêtements de travail	520,00 €	
60640	Fournitures administratives	10 460,00 €	
60641	Fournitures pédagogiques	3 750,00 €	
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	13 450,00 €	
6067	Fournitures scolaires	9 970,00 €	
6068	Autres matières et fournitures	1 830,00 €	
6132	Locations immobilières	4 800,00 €	
6135	Locations mobilières	4 470,00 €	
61521	Entretien et réparations - Terrains	- €	
615221	Entretien et réparations - Bâtiments publics	22 380,00 €	
615228	Entretien et réparations - Autres bâtiments	9 100,00 €	
615231	Entretien et réparations - Voies	17 630,00 €	
61551	Entretien et réparations - Matériel roulant	970,00 €	
61558	Entretien et réparations - Autres biens mobiliers	3 790,00 €	
6156	Maintenance	25 010,00 €	
6161	Primes d'assurance - Multirisques	32 745,00 €	
6182	Documentation générale et technique	685,00 €	
6184	Versement à des organismes de formation	2 190,00 €	
6188	Autres frais divers	- €	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 100,00 €	
6226	Honoraires	3 970,00 €	
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00 €	
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires divers	44 615,00 €	
6231	Annonces et insertions	2 100,00 €	
6232	Fêtes et cérémonies (animations ...)	3 660,00 €	
6233	Foires et expositions	2 800,00 €	
6236	Catalogues et imprimés	11 100,00 €	
6238	Publicités, publications, relations publiques divers	- €	
62470	Transports collectifs	38 100,00 €	
62471	Transports à la demande	62 400,00 €	
6251	Voyages et déplacements	21 900,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	3 510,00 €	
6262	Frais de télécommunications	9 710,00 €	
627	Services bancaires	452,00 €	
6281	Concours divers (cotisations...)	4 000,00 €	
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 205,00 €	
62878	Remboursements de frais - à d'autres organismes	45 250,00 €	
6288	Autres services extérieurs	34 650,00 €	
63512	Taxes foncières	6 530,00 €	
63513	Autres impôts locaux	860,00 €	
6358	Autres droits	- €	

Pour 2017, il a été pris en compte le transfert de dépenses de voirie du territoire historique du Val d'Huisne pour 115 000 €, une diminution des charges de fonctionnement pour 30 000 € ainsi que les charges relatives à la piscine transférées au budget annexe. Hors ces modifications le budget 2017 est équivalent au réalisé 2016.

Chapitre 12 : Charges de personnel :

Par rapport au réalisé 2016 (1 544 034 €), il a été pris en compte pour l'année 2017 :

- L'impact d'un directeur général des services en moins (- 30 000 €)
- L'impact du remplacement de la comptable de la CDC du Val d'Huisne (- 5 000 €)
- L'impact du remplacement de l'agent en charge de la voirie, des fournitures (- 12 000 €)

- L'impact de la revalorisation du point d'indice pour 0.6%
- Le recrutement d'un chargé de mission développement du territoire pour une durée de 6 mois (+ 20 000 €)
- L'impact des évolutions de carrière des agents
- Titularisation d'un agent précédemment en contrat avenir, à compter d'avril 2017 (+12 000 €).

Il est donc proposé pour l'année 2017 un budget de charges de personnel d'un montant de 1 600 000€.

Chapitre 014 :

Le chapitre 014 correspond au prélèvement du FNGIR pour 401 284 € et au prélèvement du FPIC pour un montant de 98 673 € (montant 2016).

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : Le compte 65 comprend principalement :

Chap 65	Autres charges de gestion courante	2 156 049,00 €
6531	Indemnités des élus	95 000,00 €
6533	Cotisations de retraite	- €
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	- €
6535	Formation des élus	- €
65732	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	- €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00 €
6553	Service d'incendie	272 337,00 €
6554	Contributions aux organismes de regroupement	700,00 €
65541	SICTOM / SIRTOM	993 182,00 €
65542	PETR Pays Perche Ornaïs	15 200,00 €
65734	Communes (aide sociale)	298 360,00 €
65737	Subventions aux budgets annexes	341 670,00 €
65748	Subventions de fonctionnement versées	132 000,00 €
658	Charges diverses de la gestion courante	6 600,00 €

- Article 65737 correspond à :
 - o Prise en compte du budget principal aux budgets annexes : piscines 260 000 €, Lotissements d'activités 52 670 € et Pépinière d'entreprise 29 000 €.
- L'article 65748 correspond à :
 - o Subventions versées à famille rurale pour 70 000 €
 - o Participation à l'école privée St Michel pour 27 000 €
 - o Subventions à verser aux associations 35 000 €.

Chapitre 66 : Charges financières :

Objet de la dette	Année	Taux	Capital départ	Intérêts
Réhabilitation d'une maison de St Germain de la Coudre	1998	1,55	23 862,63	203,71
Réhabilitation Logement Ceton	1998	1,55	41 691,45	355,92
Crèche Halte-Garderie - Bellême	2002	4,63	104 000,00	463,50
Pôle Administratif du Theil	2002	5,30	213 500,00	407,61
ZA Igé	2003	4,30	26 781,00	195,40
Maison des associations - Sérigny	2004	5,23	157 000,00	1 804,16
Réhabilitation Gymnase - Bellême	2007	4,45	590 000,00	19 469,65
Reprise emprunt Bâtiment scolaire le Gué	2007	5,55	65 776,59	566,69
Reprise emprunt Bâtiment scolaire Igé	2007	4,95	46 357,59	37,26
Emprunt Projet divers	2008	0,00	1 000 000,00	0,00
Emprunt MDA / Gymnase	2009	4,48	127 400,00	2 184,44
Maison de la petite enfance - Le Theil	2009	2,00	150 000,00	1 271,70
Achat terrain Sérigny	2013	3,24	100 000,00	2 106,43
Cabinet Médicaux le Theil	2016	1,30	167 000,00	1 940,49
TOTAL			2 813 369,26	31 006,96

Les intérêts de la dette du budget général pour l'année 2017 seront de 31 006,96 €, il a été prévu 40 000 € dans le cadre de nouveaux emprunts pour les investissements 2017 (notamment pôle de santé).

CAF Brute	559 788,64 €
------------------	---------------------

Dépenses et recettes de fonctionnement par services :

Services	Dépenses BP 2017	Recettes BP 2017
Administration générale	3 245 893	5 033 063
Tourisme et communication	117 362	22 000
E.P.N.	36 960	0
Agence postale intercommunale	15 660	13 500
ACM 3-12 ans	150 570	105 000
ACM 12-17 ans	22 530	1 750
Accueil de Jeunes	8 530	3 020
Coordination enfance jeunesse	19 190	12 000
Ecoles	441 935	71 200
TAP	64 495	0
RAMPE	44 585	25 000
LAEP	4 780	2 510
Multi-Accueil	302 615	211 600
Ludothèque	36 970	2 000
Médiathèque	106 585	2 740
Ateliers Musique	45 670	15 400
Equipements sportifs	71 080	0
Logements	13 530	18 000
Batiments divers (Matteau, Plard)	2 700	0
Tranports à la Demande	60 490	23 000
Pôle de santé	2 700	7 000
Voirie	27 470	0
Environnement	1 049 862	1 035 222
Economie	17 100	350
Piscine	260 000	0
Total	6 169 262	6 604 356

Virement à la section d'investissement	435 093,00 €
---	---------------------

Investissements Budget Général 2017 :

Les principaux axes d'investissements sur 2017 concernent :

- 1) La santé : 1 700 000 € TTC
- 2) La voirie : 621 020 € TTC
- 3) Ecoles : 200 000 € TTC

Il est proposé également, compte tenu du transfert de la compétence scolaire, la mise à niveau du parc informatique / bureautique pour l'ensemble des écoles du territoire. Cet investissement est estimé à 100 000 € dans la proposition de budget.

Les investissements programmés et ceux nécessaires pour la sécurisation des sites sont inscrits pour 100 000€. Les écoles feront l'objet d'une étude de rénovation globale par les différentes commissions en 2017, afin de permettre un véritable programme d'investissements à planifier sur les deux-trois prochaines années.

DEPENSES - INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Proposition 2017 (RAR + proposition)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	143 729,15
204	Subventions d'équipements versées	27 013,00
21	Immobilisations corporelles	456 520,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	2 382 695,95
276351	GFP de rattachement	111 811,00
	Total des dépenses de gestion courante	3 121 769,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 000,00
18	Compte de liaison : affectation ...	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses financières	220 000,00
45...1	Total des opé. Pour compte de tiers	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 341 769,10
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	18 744,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 744,00
	TOTAL	3 360 513,10
	Déficit d'investissement reporté de N-1	1 124 426,00
	Total	4 484 939,10

RECETTES

Chap	Libellé	Proposition 2017 (RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	969 880,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 183 638,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 153 518,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	493 753,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 257 802,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00
18	Compte de liaison : affectation ...	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 333,86
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes financières	1 752 889,10
45...2	Total des opé. Pour compte de tiers	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 906 407,10
021	Virement de la section de fonctionnement	435 093,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	143 439,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	578 532,00
	TOTAL	4 484 939,10

Projets d'investissements 2017 - Budget Général			
		Coûts Prévisionnels TTC	Observations
Voirie	Enveloppe Globale	300 000 €	Rappel 2016 : 280 000 € réalisé
	Autres Projets à valider :		
	ZA la Bruyère (le Theil)	100 000 €	
	Ouvrages d'arts - Le Theil et St Hilaire	80 000 €	Ces projets devront être analysés par la commission "voirie / travaux" avant d'être validés
	Rue des Bouteillers - St Germain	60 000 €	
	Za du Collège / Bellême	40 000 €	Création d'une liaison entre les deux ZA
	Signalétique Bellême	11 020 €	Convention de refonte de la signalétique entre le conseil départemental, la ville de Bellême et le Cdc
	Maison des associations	30 000 €	Enrobé parking
	Total voirie	621 020 €	
Santé	Pôle de santé Multi-sites	1 700 000 €	PSLA le Theil, St Germain et Ceton, coût global 1 700 000 € TTC
	Maison de santé	80 000 €	Réalisation du Parking de la maison de santé de Bellême
	Total santé	1 780 000 €	
Équipements sportifs	Gymnase Bellême	15 000 €	Ouverture couloir + enrobé parking
	Local Pétanque	3 000 €	Bardage du bâtiment + reprise pignons
	Maison des associations	12 000 €	Changement Chaudière
	Fonds de Concours	40 000 €	
	Terrain de foot	1 650 €	Bellême : Achat de brosses pour sol 250 € / Peinture des buts 300 € // Igé : Intallation projecteur local chaufferie 300 € // St Martin du Vieux Bellême : Remise aux normes compteurs électrique 800 €
	Total équipements sportifs	71 650 €	
Services à la Population	Multi-accueil - Le Theil	8 000 €	Demande de financement CAF en cours
	Multi-accueil - Bellême		
	Accueil de loisirs		
	RAMPE et LAEP		
	Ecoles : Informatique / Bureautique	100 000 €	Mise à niveau de toutes les écoles en matière de bureautique / informatique . Demande de DETR en cours
	Ecoles : Autres investissements (dont sécurité)	100 000 €	
	Sous total écoles	200 000 €	
	Total services à la population	208 000 €	
Tourisme et communication	Tourisme	63 000 €	Travaux d'électricité office de tourisme 4000 €, rando-jeu 6000 €, bornes Ceton et Theil 37 000 €, balisage vélo 14 000 €, valorisation du patrimoine Perrière et Bellême 2000 €. Pour les rando-jeux et les bornes 80% de subvention Leader sont possibles.
	Communication	8 000 €	
	Médiathèque - Ludothèque	4 000 €	Sécurisation informatique et peinture ludothèque
	Total tourisme et communication	75 000 €	
Administration Générale	Siège Cdc - 2 Voitures électriques	25 000 €	
	Petits Investissements	15 000 €	
	Total administration générale	40 000 €	
PLUI - Rivières	PLUI	41 000 €	Prise en compte du début d'un PLU sur le territoire historique du Val d'Huisne + PLU St Hilaire sur Erre 11 000 €
	Rivières	20 000 €	Subvention Agence de l'eau 80%
	Total PLUI - Rivières	61 000 €	
	RAR	153 288 €	
	Total	3 009 958 €	
Budgets Annexes	Avance au budget annexe - ZA les Boulaies (emprunt)	111 811 €	
	Total Général	3 121 769 €	
Recettes	Subventions dont Pôle de santé	969 880,00 €	
	Virement de la section de fonctionnement	435 093,00 €	
	Emprunt	1 223 042,00 €	
	FCTVA	493 753,51 €	
	Total	3 121 769 €	

Budgets annexes : Budgets primitifs 2017

- Budgets annexes

ZA du Theil				
Section	Sens	Chapitre	CA 2016	BP 2017
F	D		17444,2	17 544,00
F	D	011 - Charges à caractère général	85	100,00
F	D	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	17359,2	17 444,00
F	R		17444,2	17 544,00
F	R	042- Opération d'ordre de transfert entre section	17443,84	17 544,00
F	R	75 - Autres produits de gestion courante	0,36	
	Solde		0	0,00
I	D		17443,84	17 544,00
I	D	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	17443,84	17 544,00
I	R		17443,84	17 544,00
I	R	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	17359,2	17 444,00
I	R	16- Emprunts et dettes assimilées	84,64	100,00
	Solde		0	0,00

011 – Taxes foncières

16 – Avance du budget général

Il reste un terrain à vendre d'une valeur de 17 444 €.

ZA de Mâle - ZA des Boulaies

Section	Sens	Chapitre	CA 2016	BP 2017
F	D		207271,55	483 469,00
F	D	011 - Charges à caractère général	205473,61	3 000,00
F	D	022- Dépenses imprévues	0	0,00
F	D	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	0	475 845,00
F	D	043 - Opération d'ordre à l'intérieur de la section	898,97	2 312,00
F	D	66 - Charges financières	898,97	2 312,00
F	R		207271,55	483 469,00
F	R	042- Opération d'ordre de transfert entre section	147138,44	481 157,00
F	R	043 - Opération d'ordre à l'intérieur de la section	898,97	2 312,00
F	R	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3659,28	
F	R	74 - Dotations et participations	55574,86	
Solde			0	0,00
I	D		193838,44	587 556,00
I	D	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	12 999,00
I	D	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	147138,44	481 157,00
I	D	16 - Remboursement d'emprunts et dettes	46700	93 400,00
I	R		467000	587 556,00
I	R	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	0	475 845,00
I	R	16- Emprunts et dettes assimilées	467000	111 711,00
Solde			273161,56	0,00

011 – Travaux d'entretiens de la zone

66 – Intérêts de l'emprunt de 467 000 € contracté en août 2016.

16 – en dépenses : Remboursement en capital de l'emprunt de 467 000 €

16 – en recettes : avance du budget général pour remboursement de l'emprunt

Construction Atelier Mousset

Section	Sens	Chapitre	CA 2016	BP 2017
F	D		1113,17	5 246,00
F	D	011 - Charges à caractère général	1113,17	1 200,00
F	D	022- Dépenses imprévues	0	0,00
F	D	652 - Déficit ou excédent des budgets annexes à caractère administratif	0	4 046,00
F	R		988,17	5 246,00
F	R	002 - Résultat de fonctionnement reporté	0	4 045,00
F	R	75 - Autres produits divers de gestion courante	988,17	1 200,00
F	R	77 - Produits exceptionnels (vente)		1,00
Solde			-125	0,00
I	D		7080	87 320,00
I	D	16 - Remboursement d'emprunts et dettes	7080	75 109,00
I	D	16 - Remboursement au budget général		12 211,00
I	R		7080	87 320,00
I	R	16- Emprunts et dettes assimilées	7080	2 360,00
I	R	024 - Cession		84 960,00
Solde			0	0,00
Solde Global			-125	0,00

011 – Prime d'assurance, taxe foncière et autres impôts locaux

75 – Loyers perçus

16 – Remboursement au budget général 12 211 €.

Ce Budget, relatif au crédit-bail avec l'entreprise Mousset prend fin en mai 2017.

Bâtiment Tête Noire

Section	Sens	Chapitre	CA 2016	BP 2017
F	D		22836,04	13 389,00
F	D	011 - Charges à caractère général	1451,56	2 450,00
F	D	022- Dépenses imprévues	0	
F	D	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	5839,73	8 386,00
F	D	66 - Charges financières	15544,75	
F	D	68 - Dotations aux amortissements et provisions	0	2 553,00
F	R		27909,78	13 389,00
F	R	002 - Résultat de fonctionnement reporté	0	5 073,00
F	R	042- Opération d'ordre de transfert entre section	14961,62	2 796,00
F	R	75 - Autres produits divers de gestion courante	5520	5 520,00
F	R	77 - Produits exceptionnels	550,16	0,00
F	R	78 - Reprises sur amortissements et provisions	6878	0,00
Solde			5073,74	0,00
I	D		85391,07	8 385,00
I	D	16 - Remboursement d'emprunts et dettes	70429,45	5 589,00
I	D	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	14961,62	2 796,00
I	R		85391,07	8 385,00
I	R	16- Emprunts et dettes assimilées	79551,34	
I	R	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	5839,73	8 385,00
Solde			0	0,00

011 – Assurance, taxe foncière et impôts locaux.

042 – Impact de la pénalité de remboursement emprunt VH lissée sur 5 ans

75 – Loyers perçus

16 – en dépense : Remboursement d'une partie du capital de l'emprunt général du budget principal affecté à ce budget

Piscines					
Section	Sens	Chapitre	CA 2016 VH	CA 2016 PB	BP 2017
F	D		242599	51696,91	307 500,00
F	D	011 - Charges à caractère général	86051,25	36868,28	124 705,00
F	D	012 - Charges de personnel	156533,95	14828,63	180 000,00
F	D	022 - Dépenses imprévues	0		2 518,00
F	D	023 - Virement à la section d'investissement	0		0,00
F	D	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	13,8		277,00
F	R		242592,34	16844,35	307 500,00
F	R	70 - Produits des services et du domaine	37382,43	16844,35	47 500,00
F	R	74 - dotations et participations	203110,35		260 000,00
F	R	013 - Atténuation de charges	2097,44		
F	R	77 - Produits exceptionnels	2,12		
Solde			-6,66		0,00
I	D		3477,35		30 000,00
I	D	21 - Immobilisations corporelles	3477,35		30 000,00
I	D	020 - Dépenses imprévues	0		
I	D	041 - Opérations patrimoniales	0		
I	R		3477,35		30 000,00
I	R	16 - Remboursement d'emprunts et dettes	3463,55		29 723,00
I	R	021 - Virement de la section de fonctionnement	0		
I	R	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	13,8		277,00
I	R	041 - Opérations patrimoniales	0		
Solde			0		0,00

Prise en compte pour 2017 des Piscines de Bellême et de Ceton.

011 – Dont eau, électricité et combustible

012 – 4 agents à temps complet et un remplacement sur un mois et demi (congés) + saisonniers pour la piscine de Bellême.

070 – Entrées de la piscine et facturations annexes

074 - Subvention du budget général.

Budget 306 - Location CGR : CA 2016

Section	Sens	Chapitre	CA 2016	BP 2017
F	D		125067,12	126 000,00
F	D	011 - Charges à caractère général	125067,12	126 000,00
F	R		125067,12	126 000,00
F	R	002 - Résultat de fonctionnement reporté	118,22	
F	R	75 - Autres produits de gestion courante	121355	121 500,00
F	R	78 - Reprise sur amortissements et provisions	3593,9	4 500,00
Solde			0	0,00

BP 2017 :

- les charges habituelles au D011
- du crédit bail passé avec DEXIA FLOBAIL (D011)
- du paiement de la taxe foncière (D011)
- les recettes habituelles :
- le loyer versé par l'entreprise CGR à la CdC (R75)
- le remboursement du tiers de la taxe foncière par CGR à la CdC (R75)

ZA Igé

Section	Sens	Chapitre	CA 2016	BP 2017
F	D		46377,44	48 141,00
F	D	002- Résultat de fonctionnement reporté	0	1 293,00
F	D	011 - Charges à caractère général	164,58	500,00
F	D	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	46212,86	46 348,00
F	D	65- Autres Charges de gestions courantes	0	
F	R		46377,44	48 141,00
F	R	042- Opération d'ordre de transfert entre section	46347,19	48 141,00
F	R	70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	
F	R	75 - Autres produits de gestion courante	0	
F	R	76- Produits financiers	30,25	
Solde			0	0,00
I	D		46347,19	94 489,00
I	D	001- Solde d'exécution de la section d'investissement reproté	0	46 348,00
I	D	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	46347,19	48 141,00
I	R		46212,86	94 489,00
I	R	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	46212,86	46 348,00
I	R	16- Emprunts et dettes assimilées	0	48 141,00
Solde			-134,33	0,00

Le stock représente 46 348 €, soit le montant des terrains restant à vendre.

Lotissements d'activités

Section	Sens	Chapitre	CA 2016	BP 2017
F	D		395481,12	404 947,00
F	D	011 - Charges à caractère général	3825,28	4 000,00
F	D	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	381546,3	389 927,00
F	D	043- Opérations d'ordres à l'intérieur de la section de fonctionnement	5054,77	5 510,00
F	D	66- Charges Financières	5054,77	5 510,00
F	D	67- Charges exceptionnelles	0	0,00
F	R		395481,12	404 947,00
F	R	042- Opération d'ordre de transfert entre section	389926,35	79 437,00
F	R	043- Opérations d'ordres à l'intérieur de la section de fonctionnement	5054,77	5 510,00
F	R	70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	320 000,00
F	R	74- Dotations, subventions et participations	500	0,00
F	R	77- Produits exceptionnels	0	0,00
Solde			0	0,00
I	D		396335,35	389 927,00
I	D	001- Solde d'exécution des la section de fonctionnement reporté	0	24 334,00
I	D	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	389926,35	79 437,00
I	D	16- Emprunts et dettes assimilées	6409	286 156,00
I	R		381546,3	389 927,00
I	R	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	381546,3	389 927,00
I	R	16- Emprunts et dettes assimilées	0	0,00
I	R			
Solde			-14789,05	0,00

Ce budget concerne principalement la zone de la Croix Verte. Pour 2017, on note une vente de terrains pour 320 000 € (Opération Planète Mat et Lhermite) et un remboursement anticipé du crédit relais.

Budget SPANC

Section	Sens	Chapitre	CA 2016	BP 2017
F	D		20300,59	43 988,00
F	D	011 - Charges à caractère général	20062,55	43 749,00
F	D	022 - Dépenses imprévues	0	
F	D	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	238,04	239,00
F	R		22364	43 988,00
F	R	002 - Résultat de fonctionnement reporté	0	2 988,00
F	R	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	22364	41 000,00
Solde			2063,41	0,00
I	D		0	10 475,00
I	D	20 - Immobilisations incorporelles	0	10 475,00
I	R		238,04	10 475,00
I	R	001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	10 236,00
I	R	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	238,04	239,00
Solde			238,04	0,00

L'activité de ce budget annexe en 2017 correspond aux :

- contrôle des installations neuves et réhabilitées
- contrôle des installations en vente

Les redevances des usagers pour la réalisation de ces contrôles sont perçues au R70.

Ce budget devrait s'équilibrer de manière autonome.

En 2017, ce budget connaîtra par ailleurs une activité plus importante avec, en plus des contrôles du neuf et des ventes, la reprise des contrôles de bon fonctionnement pour les installations classées prioritaires en 2011-2012 ainsi que les installations des communes de La Perrière et St Ouen de la Cour.

Budget Atelier Cousette

Section	Sens	Chapitre		BP 2017
F	D			13 256,00
F	D	002 - Résultat de fonctionnement reporté		-150,00
F	D	011 - Charges à caractère général		12 700,00
F	D	022 - Dépenses imprévues		706,00
F	D	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections		0,00
F	R			13 256,00
F	R	758- Remboursement Taxes		1 000,00
F	R	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		12 256,00
Solde				0,00
I	D			243 658,00
I	D	020 - Dépenses Imprévues		7 658,00
I	D	21 - Immobilisations corporelles		236 000,00
I	R			243 658,00
I	R	001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		123 829,00
I	R	13- Subventions d'investissements reçues		119 829,00
Solde				0,00

L'activité de ce budget annexe correspond à une opération de portage, avec pour 2017 la fin des travaux de l'atelier et l'achat du terrain à la ville de Bellême.

Budget Cabinet Vétérinaire

Section	Sens	Chapitre	BP 2017
F	D		37 375,00
F	D	023 - Virement à la section d'investissement	3 233,00
F	D	011 - Charges à caractère général	29 131,00
F	D	66 - Charges financières	5 011,00
F	R		37 375,00
F	R	002 - Résultat de fonctionnement reporté	12 175,00
F	R	75 - Autres produits de gestion courante	25 200,00
	Solde		0,00
I	D		90 792,00
I	D	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	50 161,00
I	D	16 - Emprunts et Dettes assimilées	15 631,00
I	D	21 - Immobilisations Corporelles	25 000,00
I	R		90 792,00
I	R	021 - Virement de la section de fonctionnement	3 233,00
I	R	13 - Subventions	87 559,00
	Solde		0,00

L'activité de ce budget annexe correspond à une opération classique de portage. Il est prévu pour l'année 2017 l'achat du terrain à la ville de Bellême pour 25 000 €.

Bâtiments d'Activités

Section	Sens	Chapitre	Total		Bâtiment Nicole		Boulangerie Igé		Planète Mat - Croix Verte	
			CA 2016	BP 2017	CA 2016	BP 2017	CA 2016	BP 2017	CA 2016	BP 2017
F	D		27450,1	84 519	17 185,34		10 264,76	9 719,00	-	-
F	D	011 - Charges à caractère général	18253,34	20 000	17 185,34	12 000	1 068,00	1 500	-	6 500,00
F	D	023 - Virement à la section d'investissement	0	51 192			-	1 186	-	50 006
F	D	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	2000	6 294			2 000,00			6 294,00
F	D	66 - Charges Financières	7196,76	7 033			7 196,76	7 033		-
F	D	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0				-			-
F	R		33841,52	84 519	15 032,00		18 809,52	15 502,00	-	-
F	R	002 - Résultat de fonctionnement reporté	0	0	-		-			
F	R	042 - Opération d'ordre de transfert entre section	1852,31	1 853			1 852,31	1 852,00		
F	R	74 - Dotations, subventions et participations	0	52 670			-		-	52 670,00
F	R	75 - Autres produits de gestion courante	28691,1	28 500	15 032,00	15 032,00	13 659,10	13 650,00		-
F	R	76 - Produits financiers	3298,11	1 496	-		3 298,11			1 496,00
F	R	77 - Produits exceptionnels	0		-		-		-	-
	Solde		6391,42	0					-	-
I	D		20735,24	946 222				13004		933218
I	D	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	0	10 404				1186		9218
I	D	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	1852,31	1 853			1852,31	1853		
I	D	16 - Emprunts et dettes assimilées	9561,63	9 965			9561,63	9965		
I	D	21 - Immobilisations corporelles	0	135 000						135000
I	D	23 - Immobilisation en cours	9321,3	789 000					9321,3	789000
I	R		19615,12	946 222				13004		933218
I	R	021 - Virement de la section de fonctionnement	0	51 192				1186		50006
I	R	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	2000	6 294			2000	3082		3 212
I	R	10 - Dotations, fonds divers et réserves	13228,95	6 391	2300		6984	6391	3944,95	0
I	R	13 - Subventions d'investissement	0	430 000						430000
I	R	16 - Emprunts et dettes assimilées	0	450 000						450000
I	R	27 - Autres immobilisations financières	4386,17	2 345			4386,17	2345		0
	Solde		-1120,12	0						

Budget annexe Bâtiments d'Activités :

- Bâtiment Nicole – Opération classique de location et sous-location (dans l'attente de la construction du bâtiment Planète Mat sur la zone de la Croix Verte)
- Boulangerie Igé – Opération de portage classique
- Planète Mat – Construction du nouveau bâtiment prévu sur ce budget. Un budget annexe spécifique sera créé pour cette opération en cours d'année.

Pépinières d'Entreprises									
Section	Sens	Chapitre	Total		PÉPINIERE ENTREPRISES		TELECENTRE		Motocult.SAGIENNE-MORINEAU
			CA 2016	BP 2017	CA 2016	BP 2017	CA 2016	BP 2017	
F	D		80059,29	112 215,00	22 830,02	32 579,00	40 239,39	40 020,00	16 989,88
F	D	011 - Charges à caractère général	43201,29	48 000	2 629,81	7 300	37 946,40	38 000	2 625,08
F	D	023 - Virement à la section d'investissement	0	29 000		6 474			
F	D	042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	23791,09	23 840	15 000,00	15 000			8 791,09
F	D	66- Charges Financières	13066,91	11 375	5 200,21	3 805	2 292,99	2 020	5 573,71
F	D	68- Dotations aux amortissements et aux provisions	0						
F	R		79159,29	112 215,00	22 941,04	47 828,00	29 988,92	16 881,00	26 229,33
F	R	002-Résultat de fonctionnement reporté	0						
F	R	042- Opération d'ordre de transfert entre section	4979,33	4 980,00	3 979,00	4 000,00			1 000,33
F	R	70 Produits des services, du domaine et ventes divers	1476	2 500,00			1 476,00	2 500,00	
F	R	74- Dotations, subventions et participations	20433,9	27 854,00			19 047,90	5 328,00	1 386,00
F	R	75 - Autres produits de gestion courante	50573,59	52 000,00	18 962,04	20 200,00	7 768,55	7 800,00	23 843,00
F	R	76- Produits financiers	1696,47	1 253,00			1 696,47	1 253,00	
F	R	7815 - Reprise sur provision	0	23 628,00		23 628,00			
F	R	27- Autres immobilisations financières	0						
Solde			-900	0					
I	D		47145,8	151281	23076,08	129457	8469,47	5600	16224
I	D	001- Solde d'exécution de la section d'investissement	0	16906		16906		0	0
I	D	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	4979,33	4980	4000	4000		0	979,33
I	D	16- Emprunts et dettes assimilées	37190,13	37295	16941,08	16451	5628,13	5600	14620,92
I	D	21- Immobilisations corporelles	640,28	92100		92100	640,28	0	0
I	D	23- Immobilisation en cours	0	0		0		0	0
I	D	27- Autres immobilisations financières	4336,06		2135	0	2201,06	0	0
I	R		73469,29	151281		135967		5600	5775
I	R	021 - Virement de la section de fonctionnement	0	29000				5600	6474
I	R	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	23791,09	23840	23791,09	15000			8840
I	R	10- Dotations, fonds divers et réserves	43229,2	6408	37454,2	6408			5775
I	R	13- Subventions d'investissement	0						
I	R	16- Emprunts et dettes assimilées	40	67474	40	90000			
I	R	27- Autres immobilisations financières	6409	24559	3300	24559	3109		
Solde			26323,49	0					

Budget annexe Pépinières d'Entreprises :

- Pépinière d'entreprise – il est prévu pour 2017 le rachat de la pépinière d'entreprise auprès de l'Etablissement public foncier de Normandie (portage sur 5 ans)

Investissements budgets annexes - Récapitulatif général

Projets d'investissements 2017 - Budgets Annexes			
		Coûts Prévisionnels TTC	Observations
BA - Location Bâtiment ZA Igé CGR			Pas d'investissement particulier à prévoir, négociation à envisager du contrat de crédit-bail.
BA - Bâtiments d'activités	Planète Mat	1 108 800,00	Opérations de portage, aujourd'hui validées pour Planète Mat et Ateliers Relais et en attente pour Coudray. Les opérations Nicole et Boulangeire d'Igé n'appellent pas de remarque particulière.
	Coudray	200 000,00	
	Ateliers Relais	354 750,00	
	Total	1 663 550,00	
BA - Pépinière d'entreprise	Rachat Bâtiment	110 370,00	Rachat Bâtiment à l'Etablissement Public Foncier de Normandie
BA - ZA d'Igé			Il nous appartient d'essayer de commercialiser les terrains restant pour 46 000€.
BA - Lots intercommunaux d'activités			Le stock de 381 546 € devrait diminuer par la cession du terrain à l'entreprise LHERMITTE pour 185 000 €. Les parcelles faisant l'objet de portage et ateliers relais seront transférés au budget bâtiments d'activités
BA - SPANC			Les budgets SPANC sont désormais fusionnés.
BA - ZA la Bruyère			Il nous appartient d'essayer de commercialiser le terrain restant pour 17 359,20€.
BA - ZA de Mâle Les Boulaies	Atelier Relais	200 000,00	Le stock de terrain représente 475 000 €. Il est prévu une opération d'atelier relais à hauteur de 150 000 €.
BA - Atelier Mousset			Clôture du budget annexe en 2017 - Fin du Crédit-Bail avril 2017.
BA - Tête Noire			Pas d'investissement particulier à prévoir, il est rappelé que le bâtiment, propriété de la Cdc est en vente.
BA - Piscine	Piscine de Bellême	20 000,00	Remplacement margelles et signalétiques
	Piscine de Ceton	10 000,00	Investissements courants
	Total	30 000,00	
Atelier Cousette			Ce budget a été transféré au 1er janvier 2017, compte tenu de la prise en charge par la CDC de la compétence économique. C'est un budget de 261 000 € financé par un emprunt du même montant.
Bâtiment agricole - Cabinet Vétérinaire			Ce budget a été transféré au 1er janvier 2017, compte tenu de la prise en charge par la CDC de la compétence économique. Le budget fait apparaître un total de bilan de 395 000 € dont 290 000 € de dette et environ 100 000 € de fonds propre dont 86 000 € de subventions.
Total général		2 003 920,00	

Recettes	Subventions	588 500,00 €
	Auto-Financement	0,00 €
	Emprunt	1 086 696,96 €
	FCTVA	328 723,04 €
	Total	2 003 920,00 €

Les opérations d'Ateliers Relais sur la zone des Boulaies et de la Croix Verte feront l'objet de la création d'un budget annexe particulier en cours d'année, après validation des projets et du chiffrage.

L'opération de portage pour l'entreprise « Coudray » fera l'objet de la création d'un budget annexe particulier après validation du projet et des financements.

